Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Peintre, veuillez visiter :
bppeintre.fr/annales-sujets-et-corriges

Expression française et ouverture sur le monde

Session 2010 • Code sujet : **Non indiqué** • Durée : **3 h 00** • Coefficient : **3**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Représentations des femmes et des hommes dans la société (14 questions) **Page 3**

2. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 9**

Sujet officiel (PDF) : https://bppeintre.fr/assets/annales/bp-peintre/U50 - Expression française et ouverture sur le monde/2010/BP Peintre - U50 - Expression française et ouverture sur le monde - Session 2010 - 4-Sujet.pdf

1. Représentations des femmes et des hommes dans la société

Le dossier confronte une scène de Molière et des documents sur la vie politique, les rémunérations et les représentations des femmes et des hommes dans les publicités, les jouets et les publications. Il aborde aussi les effets de l'éducation et les droits liés à la parentalité, à travers des questions d'analyse, de données et d'argumentation.

Question 1. À partir de la déclaration d'Arnolphe et du tableau opposant les termes associés aux hommes et aux femmes, relever ce qui affirme la domination masculine et justifier l'analyse par des éléments précis.

La déclaration d'Arnolphe affirme que les hommes doivent dominer et que les femmes doivent obéir. Le tableau rend cette hiérarchie explicite :

Hommes	Femmes
« toute puissance », « moitié suprême », « qui gouverne », « son chef », « son seigneur », « son maître »	« dépendance », « moitié subalterne », « soumise », « docilité », « obéissance », « humilité », « respect envers son mari »

La comparaison avec la relation soldat/chef, valet/maître, enfant/père ou frère/supérieur place les femmes en position d'infériorité.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Arnolphe défend la domination des hommes et l'obéissance des femmes, présentées comme dépendantes et subalternes.

Question 2. Montrer comment Molière se moque d'Arnolphe en s'appuyant sur les exagérations, les oppositions catégoriques et les termes dévalorisants du texte.

Molière se moque d'Arnolphe en poussant ses exigences jusqu'à l'extrême : il veut une obéissance « plus entière » que celle du valet envers son maître. Cette comparaison assimile le mariage à un rapport de soumission. Les oppositions catégoriques entre les hommes qui gouvernent et les femmes qui obéissent rendent son raisonnement rigide et excessif. Enfin, la formule « du côté de la barbe » est dévalorisante : elle réduit la prétendue supériorité masculine à un trait physique et fait ressortir le ridicule de cette idée.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Molière ridiculise Arnolphe par ses exigences excessives, ses oppositions sans nuance et la formule dépréciative « du côté de la barbe ».

Question 3. À partir des données fournies, caractériser l'évolution de la proportion de femmes élues à l'Assemblée nationale depuis le début de la Ve République et citer des données chiffrées pertinentes.

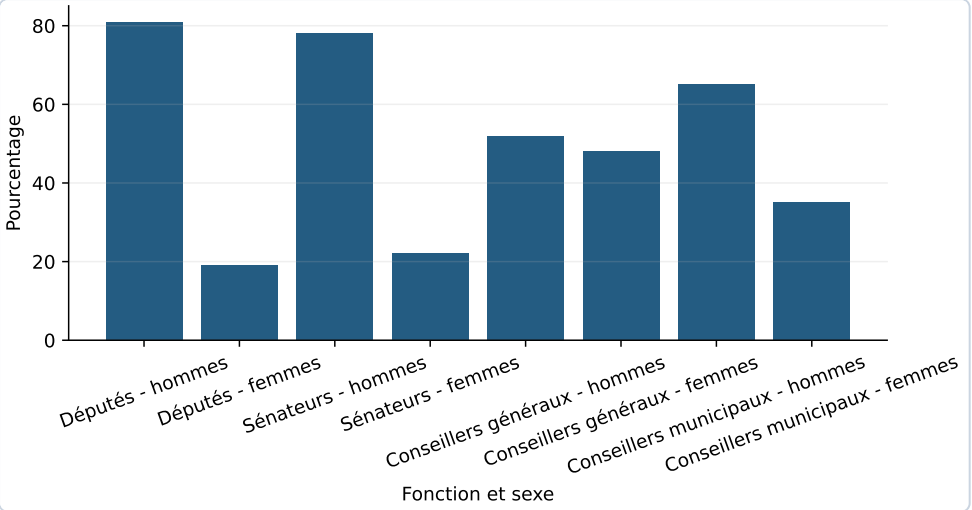
La part des femmes élues à l'Assemblée nationale augmente fortement depuis le début de la Ve République, mais elle reste minoritaire en 2007. Elle passe de 1,38 % en 1958 à 18,54 % en 2007. La hausse est donc de 17,16 points de pourcentage. Ces données montrent une progression nette sur la période, mais aussi que cette avancée n'a pas encore conduit à la parité.

✓ RÉPONSE À RETENIR

La proportion passe de 1,38 % en 1958 à 18,54 % en 2007, soit une hausse de 17,16 points, sans atteindre la parité.

Question 4. Réaliser un graphique en barres présentant les pourcentages d'hommes et de femmes pour les quatre fonctions politiques étudiées. Ajouter un titre et une légende, respecter l'échelle et représenter correctement les données.

Les barres représentent les deux pourcentages pour chacune des quatre fonctions. Les hommes sont majoritaires parmi les députés et les sénateurs, tandis que l'écart est faible chez les conseillers généraux. Le titre et les libellés précisent les catégories et les sexes ; l'axe vertical est gradué de 0 à 100 %. Les valeurs de chaque fonction totalisent 100 %.



✓ RÉPONSE À RETENIR

Hommes/femmes : députés 81/19 %, sénateurs 78/22 %, conseillers généraux 52/48 %, conseillers municipaux 65/35 %.

Question 5. Comparer la place des hommes et des femmes dans la vie politique française, en distinguant notamment les postes de responsabilité et les fonctions locales, et justifier les constats par des données pertinentes.

Les hommes et les femmes n'occupent pas la même place dans la vie politique française. Les hommes sont largement majoritaires dans les postes nationaux étudiés : ils représentent 81 % des députés et 78 % des sénateurs. L'écart se réduit dans les fonctions locales : les hommes constituent 52 % des conseillers généraux et 65 % des conseillers municipaux. La représentation féminine est donc plus importante chez les conseillers généraux, mais les hommes restent majoritaires dans les quatre fonctions.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Les hommes sont très majoritaires parmi les députés et les sénateurs. L'écart est plus faible dans les fonctions locales, surtout chez les conseillers généraux.

Question 6. Compléter le tableau des écarts de rémunération entre les femmes et les hommes selon les catégories professionnelles, puis commenter les résultats à partir des écarts observés.

Les chiffres du tableau montrent un écart de rémunération défavorable aux femmes dans chaque catégorie. Il atteint son maximum chez les cadres, avec 23,5 %, et son minimum chez les employé(e)s, avec 5,4 %. L'écart est aussi de 12,3 % dans les professions intermédiaires et de 17,1 % chez les ouvriers et ouvrières. Toutes catégories confondues, il s'élève à 18,8 %.

Catégorie professionnelle	Différence en %
Cadres	23,5 %
Professions intermédiaires	12,3 %
Employé(e)s	5,4 %
Ouvriers (ouvrières)	17,1 %
Ensemble	18,8 %

✓ RÉPONSE À RETENIR

Les femmes gagnent moins que les hommes dans toutes les catégories. L'écart va de 5,4 % chez les employé(e)s à 23,5 % chez les cadres ; il est de 18,8 % dans l'ensemble.

Question 7. Identifier les destinataires visés par les publicités étudiées et justifier chaque réponse à l'aide d'indices textuels et visuels.

Les publicités ciblent tantôt les femmes, tantôt les hommes, et les indices associent le texte à l'image. La publicité destinée aux femmes montre une femme près de l'objet à vendre, présenté comme lui étant destiné. Celle qui vise les hommes s'adresse directement à eux par « MONSIEUR » et « vous qui aimez… offrez… ». L'image précise la situation : un homme peut vouloir offrir une chaîne à son épouse, tandis qu'une femme exprime un souhait à son époux.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Une publicité vise les femmes par l'image ; l'autre interpelle les hommes avec « MONSIEUR » et « vous qui aimez… offrez… ».

Question 8. **Expliquer comment le texte et l'image se répondent dans la publicité étudiée, puis préciser pourquoi le pronom « elle » est répété.**

Le texte et l'image se répondent en associant la femme au rôle de mère et le produit à une qualité extraordinaire. La photographie d'une mère et de son enfant renvoie à la maternité ; les étoiles autour de « magicienne » évoquent la magie. Les photographies du robot et de la boîte hermétique montrent les objets promus. Le pronom « elle » est répété pour désigner la femme-mère, présentée comme « maman », et la placer au cœur du message publicitaire.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les images illustrent la maternité, la « magie » et les produits ; « elle » renvoie à la mère mise au centre de la publicité.

Question 9. **Comparer les rôles attribués aux femmes dans les publicités étudiées, notamment ceux liés à la cuisine et à la maternité, et déterminer si leur représentation a évolué en justifiant la réponse par les documents.**

Les publicités associent les femmes à la cuisine et à la maternité. En 1953, elles s'épanouissent par la cuisine, présentée comme leur « bonheur ». En 2009, elles sont décrites comme expertes grâce aux formules « Elle a le secret… », « Elle sait tout faire… » et « Elle connaît… ». La maternité demeure associée au statut de « maman ». Malgré des formulations différentes, les documents reconduisent les mêmes rôles domestiques et familiaux : l'image des femmes n'a guère évolué.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> De 1953 à 2009, les publicités associent toujours les femmes à la cuisine et à la maternité : leur représentation n'a guère évolué.

Question 10. **À partir des documents, expliquer comment les publications et les jouets contribuent à distinguer les univers associés aux filles et aux garçons.**

Les catalogues de jouets, les magazines, les albums pour enfants et les manuels scolaires présentent des univers distincts, étiquetés « filles » et « garçons ». Les filles sont renvoyées à un univers domestique et maternel, mais aussi à la séduction ; les garçons sont associés à la technologie, à la mécanique et à la guerre. Les jeux proposés et les images répétées dans les publications tracent une frontière entre les activités considérées comme féminines et masculines, et contribuent à transmettre ces rôles aux enfants.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les documents opposent un univers domestique, maternel et séducteur pour les filles à un univers technologique, mécanique ou guerrier pour les garçons.

Question 11. Choisir la proposition qui résume le mieux la pensée de Françoise Héritier et justifier ce choix par des arguments pertinents tirés du document.

La proposition b résume le mieux la pensée de Françoise Héritier : les différences de comportement entre filles et garçons sont liées à leur éducation, qui n'est pas la même. Selon le document, la famille et l'école transmettent des représentations et des attentes différentes. L'anthropologue étaye son idée par des exemples observés dans des sociétés différentes. Ces comparaisons montrent que les comportements sont façonnés par l'éducation et les habitudes sociales, plutôt que déterminés uniquement par la nature.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Proposition b : les différences de comportement entre filles et garçons sont liées à une éducation différente.

Question 12. Identifier le point commun entre l'idée développée dans le document de magazine et la pensée de Françoise Héritier.

Le document du magazine et Françoise Héritier ont en commun l'idée que les différences entre filles et garçons se construisent et se reproduisent par l'éducation. Les attitudes des adultes et les jeux proposés aux enfants transmettent des modèles sexués. Les publications répètent également des représentations qui orientent les comportements. Ces schémas appris peuvent finir par sembler naturels, alors qu'ils résultent d'habitudes et d'attentes transmises par la société.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les rôles et stéréotypes sexués sont appris et reproduits par l'éducation, les attitudes et les représentations sociales.

Question 13. Indiquer la durée du congé de paternité et préciser les conditions du congé accordé pour s'occuper d'un enfant malade.

Le congé de paternité dure au maximum 11 jours ; il s'ajoute aux 3 jours de congé de naissance, soit 14 jours au total. Le document indique aussi qu'un père ou une mère de famille peut bénéficier d'un congé pour enfant malade. L'enfant doit avoir moins de 16 ans et être à la charge du salarié. Le congé est de 3 jours en règle générale, ou de 5 jours dans certains cas.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Congé de paternité et de naissance : 14 jours au total. Enfant malade : moins de 16 ans, à charge, congé de 3 jours en général ou 5 dans certains cas.

Question Compétences d’écriture. Rédiger le texte argumentatif demandé dans le sujet, en construisant une stratégie organisée et en mobilisant des arguments et des exemples en lien avec les enjeux du dossier. Le libellé exact de la consigne d’écriture n’apparaît pas dans les pages de corrigé fournies.

Pour une éducation qui ouvre les mêmes choix à tous

Filles et garçons devraient pouvoir choisir librement leurs jeux, leurs activités et leur avenir. Pourtant, les documents montrent que les jouets et les publications les orientent vers des univers séparés : la maison et la maternité pour les filles, la technique ou la guerre pour les garçons. Ces rôles ne sont pas innés : comme l’explique Françoise Héritier, l’éducation et les habitudes les transmettent. Les publicités qui associent encore les femmes à la cuisine et à la maternité en donnent un exemple. Parents et école peuvent faire évoluer ces représentations en proposant les mêmes activités à tous et en partageant les responsabilités familiales. L’égalité progresse lorsque chaque enfant peut construire ses choix sans être enfermé dans un rôle.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> L’éducation, les jeux et les représentations peuvent faire reculer les stéréotypes et permettre à chaque enfant de choisir librement son avenir.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2010)

Bilan de l'épreuve : Cette épreuve d'Expression française et ouverture sur le monde du Brevet professionnel industriel, session 2010, dure 3 h 00 et a un coefficient 3. Le dossier porte sur les rapports entre les femmes et les hommes, de Molière aux données politiques, aux rémunérations, aux publicités et à l'éducation. Elle évalue l'analyse de documents, l'interprétation de données et l'argumentation écrite.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Analyser une représentation sociale en confrontant les mots, les images et les rôles attribués aux personnages.
- Un graphique en barres doit comporter un titre, une légende, une échelle régulière et des barres fidèles aux données.
- Pour commenter un écart de rémunération, comparer les catégories et préciser le sens des pourcentages présentés.
- Une argumentation efficace organise les idées et les justifie par des exemples précis liés au dossier.

Points de vigilance & attentes du jury

- Justifier l'analyse des textes et des publicités par des indices précis, et non par une opinion générale.
- Pour les données chiffrées, citer les valeurs avec leur unité et relier chaque chiffre au constat formulé.
- Pour le graphique, vérifier le titre, les axes, la légende, l'échelle et la représentation des deux séries.
- Relire le texte argumentatif pour contrôler l'organisation, la syntaxe, l'orthographe et le vocabulaire.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment construire le graphique demandé sur les fonctions politiques ?

Donnez un titre explicite, indiquez les fonctions sur l'axe horizontal et les pourcentages sur l'axe vertical. Choisissez une échelle régulière, distinguez les hommes et les femmes par une légende et reportez fidèlement les données fournies.

Q : Comment justifier une analyse des publicités ou des représentations de genre ?

Relevez des indices précis dans les images et les textes, comme les personnages, les objets, les mots employés et les rôles représentés. Expliquez ensuite le lien entre chaque indice et votre interprétation.

Q : Comment gérer le temps et les points dans cette épreuve ?

L'épreuve dure trois heures et totalise 60 points. Les questions sur documents et les compétences d'écriture sont évaluées séparément; gardez du temps pour la rédaction finale et la relecture, car le corrigé ne fixe pas de durée par question.

Q : Quels critères de notation sont indiqués pour le texte d'écriture ?

Le barème accorde 6 points à la stratégie argumentative, 6 points aux arguments et exemples en lien avec le dossier, et 8 points à la qualité de l'expression. Cette dernière comprend notamment l'orthographe, la syntaxe et la richesse lexicale.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bppeintre.fr/assets/annales/bp-peintre/U50 - Expression française et ouverture sur le monde/2010/BP Peintre - U50 - Expression française et ouverture sur le monde - Session 2010 - 4-Sujet.pdf
Ressources BP Peintre : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.